

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud

**Décision n° 85902 du 13 novembre 2012 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1235370S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière;

Vu la décision n° 110023 du 2 décembre 2011 (NOR : IOCJ1128654S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2012:

Sanchez, Eric	Nigend : 146 022	Numéro de livret de solde : 5 272 643
---------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2012:

Letort, Stéphane	Nigend : 192 981	Numéro de livret de solde : 8 047 283
------------------	------------------	---------------------------------------

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2012:

Schricke, Sébastien	Nigend : 217 687	Numéro de livret de solde : 6 539 599
---------------------	------------------	---------------------------------------

Toselli, Jean-Baptiste	Nigend : 211 616	Numéro de livret de solde : 6 552 424
------------------------	------------------	---------------------------------------

Muller, Thierry	Nigend : 152 483	Numéro de livret de solde : 5 162 164
-----------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 13 novembre 2012.

*Le général de corps d'armée,
commandant de la région de gendarmerie
de Provence-Alpes-Côte d'Azur
et de la gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Sud,*
M. MONDOULET